

Quels objectifs stratégiques du DSF pour un projet de manifestation nautique / plaisance / littorale

DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT

Document stratégique de façade Méditerranée

**GUIDE À DESTINATION DES PORTEURS ET
INSTRUCTEURS DE PROJETS**



Document
Stratégique
de Façade
Méditerranée

i. Manifestations nautiques / plaisance / littorales

*Les objectifs, indicateurs et cibles cités ci-dessous le sont à titre indicatif et ne se substituent pas à l'annexe 4 du DSF

Objectif général A : Maintenir ou rétablir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers et littoraux			Objectif général D : Maintenir ou rétablir les populations de mammifères marins et tortues dans un bon état de conservation			Objectif général E : Garantir les potentialités d'accueil du milieu marin pour les oiseaux : alimentation, repos, reproduction, déplacement		
D01-HB-OE09	Eviter la perturbation physique des herbiers de phanérogames méditerranéens et du coralligène (par les mouillages, la plongée sous-marine de loisir, les engins de pêche de fond, le rechargement des plages)		D01-MT-OE01	Limiter le dérangement anthropique des mammifères marins et des tortues		D01-OM-OE06	Limiter le dérangement physique, sonore, lumineux des oiseaux marins au niveau de leurs zones d'habitats fonctionnels	
	Nombre de nouvelles autorisations ou de renouvellement d'autorisations de mouillage générant une abrasion de fond, hors mouillages écologiques, dans les herbiers de phanérogames et dans le coralligène	0		Part des autorisations domaniales (ouvrages, rechargements de plage, nettoyage mécanique, concessions) délivrées dans des zones ayant accueilli une ponte de tortue dans les 6 dernières années prenant en compte les recommandations du MNHN	100%		Part de colonies à enjeu fort ou majeur* qui subissent des dérangements physiques, sonores ou lumineux constituant un risque pour leur maintien à terme	0%
							Pourcentage de recouvrement des activités anthropiques de toute nature sur les zones (et les périodes) fonctionnelles des limicoles côtier	Diminution au regard des valeurs calculées à partir de 2018 sur les sites appliquant le protocole développé par les Réserves Naturelles de France (RNF)
						D01-OM-OE04	Réduire la pression exercée par certaines espèces introduites et domestiques sur les sites de reproduction des oiseaux marins	

i. Manifestations nautiques / plaisance / littorales

Objectif général F : Réduire les apports à la mer de contaminants bactériologiques, chimiques et atmosphériques

Objectif général H : Réduire le
risque d'introduction et de
développement d'espèces
nouvelles et non indigènes

Objectif général I : Réduire les sources sonores sous-marines

Objectif général J :
Soutenir la recherche et l'acquisition de connaissances au service des politiques publiques de la mer et du littoral

D08-OE02

Réduire les apports directs en mer de contaminants, notamment les hydrocarbures liés au transport maritime et à la navigation

illicites ou accidentels en mer

Diminution du
nombre de
constats confirmés
de rejets illicites

D08-OE

Réduire les rejets à la mer de contaminants d'origine terrestre

D08-C

Réduire les rejets d'effluents liquides (eaux noires, eaux grises), de résidus d'hydrocarbures et de substances dangereuses issus des navires de commerce, de pêche ou de plaisance

D09-OE01

Réduire les transferts directs de polluants microbiologiques en particulier vers les zones de baignade et les zones de production de coquillages

D08-OE04

Limitier le rejet dans le milieu naturel de contaminants et la dissémination d'espèces non indigènes lors du carénage des navires (plaisance et professionnels) et des équipements immergés (bouées, structures d'élevages, etc.)

D02-OE03

Limiter les risques d'introduction et de dissémination d'espèces non indigènes (ENI) liés à la navigation (eaux et sédiments de ballast des navires, fouling) et à l'immersion de récifs artificiels

Proportion de navires conformes à la réglementation en vigueur en matière de gestion des eaux de ballast

100 % des navires autorisés à fréquenter les ports français qui appliquent la réglementation

Nombre de nouvelles ENI probablement introduite par la navigation

Tendance à la baisse

D11-OE01

Réduire le niveau de bruit lié aux émissions impulsives produites par les activités anthropiques au regard des risques de dérangement et de mortalité des espèces à un niveau inférieur au seuil de déclenchement d'un effet biologique négatif

Taux de projets générant des émissions impulsives présentant un risque de dérangement et de mortalité des mammifères marins (suite à l'évaluation environnementale) ayant mis en place des mesures de réduction de l'impact acoustique

100 %

Nombre de contrôles administratifs relatifs à l'application des mesures ERC concernant les impacts du bruit dans le cadre d'aménagements ou activités

Tendance à la hausse

J3

Mieux connaître l'impact des activités sur les milieux marins et littoraux, y compris les impacts cumulés

Part des études d'impact évaluant les impacts cumulés

100 %

i. Manifestations nautiques / plaisance / littorales

Q	Accompagner le développement durable des activités de loisirs		
	Q2. Favoriser le développement des sports nautiques et subaquatiques à faible impact sur l'environnement	Nombre de manifestations nautiques organisées en mer	Tendance à la baisse
		Part des aires marines protégées ayant régulé l'usage des engins nautiques motorisés	Tendance à la hausse
	Q4. Soutenir les dynamiques d'équipements et de services s'inscrivant dans les transitions écologique et énergétique (gestion sobre de l'eau, collecte des déchets, décarbonation)	Volume de consommation de l'eau sur le domaine public maritime (indicateur candidat pour le prochain cycle)	Tendance à la baisse

R	Accompagner l'économie du tourisme dans le respect des enjeux environnementaux et sociaux		
	R2. Garantir une occupation exemplaire et réversible du DPM, s'inscrivant dans une orientation de préservation des écosystèmes côtiers et des paysages		
	R3. Maintenir et restaurer le caractère naturel des plages		

S	Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen	
	S1.Préserver les paysages emblématiques, les espaces naturels du littoral et le patrimoine en tant que composantes essentielles du cadre de vie et de l'attractivité touristique	S2.Valoriser l'ensemble des composantes du patrimoine méditerranéen, garant de l'identité des territoires

V	Accompagner les acteurs de l'économie maritime et l'ensemble des usagers de la mer vers la sobriété (transition écologique, énergétique et numérique) et les sensibiliser à cet impératif		
	V2. Eduquer et sensibiliser les usagers de la mer		
	V4. Réduire les émissions de gaz à effet de serre et la pollution atmosphérique liées à l'économie maritime	Niveau d'émissions de gaz à effet de serre	Tendance à la baisse
		Niveau d'émissions des polluants atmosphériques	Tendance à la baisse

M	Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante		
	M8. Accompagner la pêche récréative vers des pratiques raisonnées et responsables	Nombre de concours de pêche dans les aires marines protégées	Tendance à la baisse